



Pour la justice sociale ! Contre la préférence nationale !

Soutenez le syndicalisme de lutte !

**Assez de cogestion de la misère par les syndicats institutionnels!
Luttons pour la justice sociale !**

On nous parle « d'égalité des chances » et de « démocratisation » de l'enseignement supérieur. Mais la réalité aujourd'hui, c'est la sélection selon l'origine sociale, le sexe et la nationalité. L'aide sociale censée subvenir aux besoins des étudiants les plus démunis, d'un montant dérisoire, n'est qu'une goutte d'huile déposée dans les rouages d'une machine inégalitaire. En outre, les acquis produits des luttes étudiantes passées, sont remis en cause. Au centre de l'offensive, se trouve la politique de décentralisation.

Le résultat de plus de 30 ans de cogestion par les syndicats institutionnels, c'est l'aggravation de la pauvreté, qui frappe des dizaines de milliers d'étudiants issus des milieux populaires. Qu'ont fait ces syndicats de leur majorité dans les CA des CROUS et au CNOUS ? S'en sont-ils servi pour développer les luttes étudiantes, seules garantes de la défense des acquis et de l'amélioration des droits ?

Toutes les sections de la Fédération Syndicale Étudiante-Solidarité Étudiante ! (Bordeaux, Caen, Dijon, Limoges, Montpellier, Paris I, Paris III, Paris VIII, Pau et Toulouse) luttent au quotidien non seulement pour défendre chaque acquis mais aussi pour remettre en cause le système social qui génère cette misère généralisée. **La FSE-Solidarité Étudiante ! dit clairement : pour faire échec à la décentralisation-privatisation des CROUS, pour gagner la construction de logements sociaux jusqu'à satisfaction des besoins, pour obtenir la hausse du nombre et du montant des bourses et arracher la gratuité des services publics (qu'ils soient sociaux ou collectifs), pour mettre fin à la préférence nationale en matière d'aide sociale et de logement, les étudiants ne peuvent compter que sur leurs luttes aux côtés des travailleurs.**

La misère étudiante : le résultat de 30 ans de cogestion !

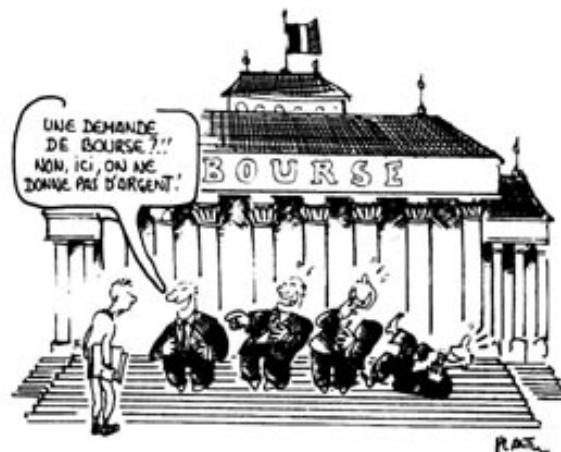
Depuis plus de 30 ans, l'augmentation massive du nombre d'étudiants s'est accompagnée d'une précarisation croissante de leurs conditions de vie. La terrible insuffisance du montant et du nombre des bourses a contribué à cette paupérisation du milieu étudiant. Le montant des bourses s'échelonne de 120 à 390 euros par mois en 2003/2004 alors que le seuil de pauvreté en France est de 525 euros par mois (INSEE) et que le CROUS évalue les besoins des étudiants à 518 euros pour ceux logés en cité-U et 740 en logements privés. Il admet donc cyniquement que les bourses qu'il alloue sont insuffisantes de 150 à 380 euros par rapport à ce qu'elles devraient être pour vivre décemment !

De plus, seuls 22% des étudiants bénéficient d'une bourse : les critères d'obtention étant très

restrictifs, beaucoup sont exclus de ce système d'aide, les étrangers en particulier. Il leur reste alors la possibilité de faire des demandes d'aide exceptionnelles, souvent refusées ou minorées (alors qu'elles sont financées pour une bonne partie par les étudiants eux-mêmes avec leurs frais d'inscriptions.) De ce fait, 800 000 étudiants doivent travailler pour financer leurs études et subvenir à leurs besoins, 110 000 étudiants vivent en dessous du seuil de pauvreté (source OVE), « 22 600 étudiants [...] sont en situation de pauvreté grave et durable », 40 000 sont obligés de se prostituer (source OVE)...

Agir contre la sélection sociale !

Le mythe de l' "école républicaine et laïque" voudrait nous faire croire que celle-ci garantit le "droit à l'enseignement" et "l'égalité d'accès aux études". En réalité, le système éducatif est extrêmement sélectif selon l'origine sociale, le sexe et la nationalité.





Les enfants d'ouvriers ont :

- 7 fois moins de chances d'accéder à l'université que les enfants de cadres.
- 6 fois moins de chances de faire des études de Lettres que les enfants de cadres. L'écart va de 1 à 11 en droit et de 1 à 22 en médecine.
- 20 fois moins de chances d'accéder au 3ème cycle que les enfants de cadres.

Derrière la massification, les procédures de sélection sont de plus en plus directes. La dénonciation de l'arrivée de "nouveaux publics" issus des milieux populaires dans les facs exprime une haine de classe. Les autorités n'hésitent plus à présenter cette catégorie comme "culturellement inadaptée" et à lui prévoir des filières spécifiques ou encore des mesures sécuritaires si elles

Non à la politique de rentabilisation des CROUS !

Soumis au désengagement croissant et volontaire de l'Etat, le CROUS, remplit de moins en moins sa mission de service public. Il est contraint à faire appel aux fonds privés et à instaurer une politique de rentabilisation au détriment des intérêts des étudiants.

Logement : Depuis 30 ans, le nombre de chambres en cité-U n'a presque pas augmenté. Il y a aujourd'hui 150 000 chambres en cité-U pour plus de 2,2 millions d'étudiants. Seuls 7% des étudiants peuvent y être logés. Les cités-U sont souvent vétustes et les loyers augmentent ne cessent d'augmenter. La majorité des étudiants sont obligés de se loger dans résidences semi-privées et privées avec des loyers prohibitifs. Voilà un résultat concret de 30 ans de cogestion par les syndicats institutionnels !

> Construction de logements universitaires jusqu'à satisfaction des besoins !

A bas la cogestion !

La FSE refuse la cogestion. Le rôle d'un syndicat n'est pas de gérer la pénurie, c'est-à-dire de décider avec le gouvernement sur le dos de qui les « nécessaires économies » doivent être faites, c'est de **défendre les intérêts collectifs des étudiants** en organisant leur mobilisation contre les projets de régression sociale. Nos élus n'auront d'autre fonction que de dénoncer les injustices et de servir d'appui pour développer les luttes étudiantes.

Pour une amélioration réelle de l'aide sociale, il faut organiser des luttes puissantes !

Définir des revendications justes est insuffisant. Pour obtenir une *réelle* amélioration de l'aide sociale, *il faut lutter*. C'est par des manifestations et des grèves que les étudiants ont arraché la mise en place des CROUS dans les années 50.

s'aventuraient à réclamer l'égalité et des conditions de vie décentes. Les lois Vaillant, Sarkozy et Perben ont déjà considérablement accru l'arsenal répressif en particulier contre les étrangers.

Les étudiants étrangers ont toujours été la catégorie "laboratoire" sur lesquels les futures mesures sont testées : limitation des chambres selon la nationalité, accès à des bourses dérisoires, FSU refusés ou minorés, "fabrication" de sans papiers...

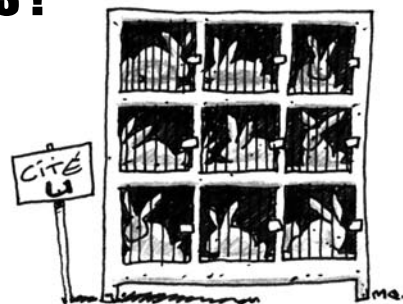
La sélection sociale est l'expression d'un enseignement inégalitaire et hiérarchisé qui prend sa source dans les rouages du système capitaliste, maintenu par les politiques de droite et de gauche. En définitive, seules les luttes des étudiants et des travailleurs permettront de l'ébranler et de le faire disparaître.

- Facs ouvertes aux étudiants étrangers et aux enfants d'ouvriers, fac fermée aux intérêts privés !

- Non à la politique de préférence nationale des CROUS !

- Accès à l'aide sociale pour les étrangers !

- Carte d'étudiant = carte de séjour !



Restauration : la politique de rentabilisation s'applique aussi à la restauration

(fermeture de RU, prolifération de cafétérias semis-privées aux tarifs élevés). Par ailleurs, chaque année le prix du ticket RU augmente pour l'étudiant, car la part de l'État n'a pas bougé depuis 1984 (année de l'abandon de la parité État/étudiant). En août 2003, le prix du ticket de Resto-U est passé de 2,5 euros à 2,6 euros, soit une augmentation de 4% cette année et de 8,3% sur 2 ans. Un autre résultat de la cogestion !

> Retour à la parité État/Étudiant pour le ticket RU !

Santé : les seules structures d'accueil pour les étudiants, les personnels des facs et des CROUS sont les Médecines Préventives Universitaires (MPU). Elles manquent cruellement de moyens et de personnels (1 médecin pour 13 000 étudiants à Toulouse par exemple). De plus, la plupart d'entre elles n'ont pas l'habilitation pour délivrer des ordonnances, et ne peuvent donc soigner les étudiants.

> Pour de vrais centres de soins gratuits et accessibles à tous !

Non à la baisse des aides au logement !

Au début de l'été, le ministère du logement a pris un décret baissant l'allocation logement pour les étudiants vivant en couple et les étudiants salariés de moins de 25 ans. Cette mesure concerne 190 000 étudiants et représente une économie de 90 millions d'euros par an pour le gouvernement.

Début septembre, le ministre de l'éducation nationale a suspendu l'application de ce décret. Mais l'attaque subsiste. Ce décret a été appliqué en juillet, août, septembre. En outre, il ne s'agit que d'une suspension dans l'attente des résultats des « concertations » ouvertes par Ferry sur la « refonte de l'aide sociale » (en clair, un tour de passe-passe pour diminuer l'aide sociale). D'ailleurs, le gouvernement vient de décider une revalorisation (tardive) des allocations logement inférieures à la hausse des loyers.

- Abrogation du décret baissant les allocations !
- Paiement aux étudiants des sommes non versées en juillet, août et septembre !
- Hausse des allocations au moins égale à celle des loyers !

Non à la décentralisation des CROUS !

Dans le cadre de la régionalisation, la privatisation des CROUS s'accélère. Il existe un projet de transfert de la gestion des logements universitaires aux communautés d'agglomérations, des bourses aux universités, de la restauration au privé et du personnel soit à la région soit au département.

Ce projet de décentralisation, sous couvert d'apporter des services « plus proches » et « plus efficaces », correspond à une volonté de l'État de se décharger de certains services publics et des dépenses qu'ils engendrent. Les collectivités locales devront trouver d'autres moyens de financements et donc, soit augmenter les impôts locaux, soit privatiser les services, avec les hausses de tarifs à la clé.

Ce projet de décentralisation menace de mettre fin au service public égal sur tout le territoire : suppression du système des bourses établis sur critères sociaux de manière nationale, fin d'un prix national pour le ticket RU et d'un référentiel national pour le prix et la taille des chambres en Cité U, censée assurer une égalité entre les étudiants sur tout le territoire. Les services dépendront des volontés, ressources et financements locaux. Dans ce contexte, les régions sinistrées n'auront pas les moyens économiques pour offrir des services de qualité et pour embaucher suffisamment de personnels.

Pour tous les étudiants, ce projet signifie la fin des services sociaux établis sur des critères garantis nationalement.

Pour les personnels, cela signifiera encore un accroissement de l'exploitation et des suppressions d'emplois.

Étudiants et personnels des CROUS, construisons un front commun pour :



- Le réengagement financier massif de l'État dans les CROUS
- L'arrêt de la politique de préférence nationale du CROUS et l'accès des étudiants étrangers au système d'aide sociale
- La fonctionnarisation des personnels des CROUS

« Allocation d'autonomie » et « salaire » étudiant : solution, illusion ou tromperie ?

Cette revendication est en apparence sympathique. Mais, à y réfléchir, elle a bien des défauts :

- L'« allocation d'autonomie » / « salaire » étudiant n'est pas défini sur critères sociaux : elle ne réduit donc pas les inégalités (le fils de cadres touche la même chose que le fils d'ouvrier), elle est donc socialement injuste.
- Cela diviserait la jeunesse en deux catégories : celle qui serait payée pour étudier et celle qui devrait travailler pour être payée.
- L'essentiel est avant tout le montant consacré à l'aide sociale. La revendication d'un « salaire étudiant », centrée sur la question de la forme des aides, détourne les étudiants de la défense des acquis existants, tout en donnant au gouvernement l'occasion de camoufler, sous une modification illusoire de la forme des aides, une diminution bien réelle de leur montant total. C'est le sens des concertations organisées par Ferry pour une « refonte de l'aide sociale » après sa décision (seulement suspendue) de baisser les allocations logement, comme le gouvernement a « refondu » / réduit le système général des allocations chômage et celui des intermittents du spectacle, le nombre de postes au concours de l'enseignement (- 30%), a supprimé le statut de MI-SE, a licencié des dizaines de milliers d'emploi-jeunes, bref a coupé dans tous les budgets sociaux.
- Les syndicats qui revendiquent une « allocation d'autonomie » ou un « salaire » étudiant oublient de dire l'essentiel, à savoir qu'il faudra des luttes puissantes pour obtenir un accroissement réel de l'aide sociale pour les étudiants

La **FSE** revendique en outre :

⇒ **Augmentation massive du nombre et du montant des bourses !**

⇒ **Gratuité des services publics**

en matière de santé, d'éducation, de transport et de culture !

L'exigence de la gratuité des services en matière de santé, éducation, transports et culture, qui nécessite la construction d'infrastructures adaptées, peut unir tous les étudiants et au-delà, les classes populaires, notamment les travailleurs de ces services, qui ont tout à gagner à ce que ceux-ci restent/redeviennent publics. Une fois des cités et resto U construits, difficile de les détruire ou de les laisser vides. Alors qu'il est absolument illusoire de croire pouvoir gagner des droits spécifiques pour les seuls étudiants, la lutte aux côtés des travailleurs de toutes catégories favorise la construction du rapport de forces pour défendre les acquis existants comme pour gagner de nouveaux droits. Enfin, les aides indirectes sous forme de services gratuits vont à l'encontre du système car, comme pour la Sécurité Sociale, tout cet argent échappe à la bourse et le privé ne peut pas concurrencer des services gratuits.

⇒ **Rétablissement du statut de MI-SE !**

Non au licenciement des emplois-jeunes ! Titularisation !

⇒ **Pour de vrais diplômes, un vrai travail, avec un vrai salaire !**

Abrogation de la réforme ECTS/LMD qui casse les diplômes nationaux, reconnus dans les conventions collectives !

Pour la justice sociale !

Contre la préférence nationale !

Soutenez le syndicalisme de lutte !

Votez FSE - Fédération Syndicale Etudiante



Fédération Syndicale Etudiante

- Tous les chiffres, citations, textes de loi... sont issus essentiellement de rapports de l'Observatoire de la Vie Etudiante (2000 et 2004) et sont disponibles dans nos locaux
- Des textes plus complets et des analyses détaillées sont disponibles aussi dans nos locaux ainsi que sur notre site :

www.luttes-etudiantes.com, contact : redaction@luttes-etudiantes.com